

## LE LOUP EN VAUCLUSE OBSERVATION ET RECUEIL D'INDICES

### Comment et à qui les transmettre ?

#### J'ai pris une photo



①

Je complète la fiche de recueil des  
données  
« Observation visuelle »

②

J'envoie un mail  
à  
[sd84@ofb.gouv.fr](mailto:sd84@ofb.gouv.fr)

copie à  
[ddtloup@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddtloup@vaucluse.gouv.fr)  
sans oublier mes PJ  
- fiche de recueil complétée  
- photo(s)

#### J'ai relevé des indices

(crottes, empreintes, poils, proie sauvage, hurlement, etc.)



①

Je complète la fiche de recueil des données  
correspondantes

②

J'envoie un mail avec la fiche de recueil  
à  
[sd84@ofb.gouv.fr](mailto:sd84@ofb.gouv.fr)  
copie à  
[ddtloup@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddtloup@vaucluse.gouv.fr)

③

Je téléphone à

**04 90 90 49 05**

pour prendre un RDV sur site.



#### Petit rappel en cas d'attaques lupines

→ Appeler le 04 88 17 82 41  
(DDT du Vaucluse, Service Eau et Environnement)

#### Laisser un message

en indiquant vos nom, prénom, si vous êtes GP/GAEC/EARL, vos téléphone portable, e-mail, la date de l'attaque, la commune où a eu lieu l'attaque, le lieu dit, le nombre et type de victimes.  
L'Office Français de la Biodiversité sera alerté et prendra contact avec vous pour constat.